

CONSEILS D'ENTRETIEN

Porte de garage industrielle Hörmann

1 – Entretien

- Une **vérification annuelle est obligatoire** pour les portes de garage industrielles motorisées **par un organisme agréé** (pour tout établissement recevant du public).
- Il est également recommandé d'établir un contrat de maintenance annuelle pour votre porte de garage industrielle. Le fournisseur Hörmann reste à votre disposition pour établir ce contrat.

2 – Garantie

Votre porte de garage industrielle HÖRMANN est :

- **garantie 2 ans, mais toutefois limitée à 1 an pour les ferrures et pièces électroniques (moteurs et accessoires)** (Selon garanties constructeur HÖRMANN)

Si vous avez un dysfonctionnement sur votre porte de garage, merci de bien vouloir nous contacter au numéro ci-dessus en nous communiquant les numéros inscrits sur la plaque métallique de la porte de garage.



Non pris en charge dans le cadre de la garantie :

Utilisation anormale, défaut d'entretien, usure normale, pose non conforme dans le cadre d'une fourniture seule, réaction chimique dû à l'enduit, acte de vandalisme, surtension électrique, phénomène naturel (orage, grêle...)

Pour toute demande hors-garantie, merci de bien vouloir nous transmettre vos coordonnées complètes afin de vous envoyer les conditions de facturation du service après-vente (Par mail ou par courrier postal). A réception de votre accord, nous reprendrons contact avec vous dans les meilleurs délais pour planifier l'intervention.